

G.A. AMAUDRUZ  
Ch. des Aubépines 9  
Tél. 35 72 10 (matin 8-9h.)  
LAUSANNE

Lausanne, le 12 septembre 1972

Madame S.D. Mukherji  
c/o Alliance française  
D.S. South Extension II  
New Dehli 49  
Inde

Savitri Devi M.

Chère Camrade,

Votre lettre du 14.7.72 est bien parvenue.

J'ai dû déménager. Prière de noter la nouvelle adresse ci-dessus. Et de me dire à quelle adresse on peut vous envoyer les imprimés, celle-ci n'étant sans doute pas adéquate. Que je puisse notamment vous envoyer mon bouquin.

Mes félicitations et mes meilleurs vœux pour votre livre ! C'est extraordinaire d'arriver si vite aux économies nécessaires !...

Vous avez l'occasion, sous d'autres cieux, de faire des observations intéressantes. Vous avez constaté l'absence de répression contre nous. L'Inde ne fait évidemment pas partie des zones de la planète où cette répression est organisée; ces messieurs estiment sans doute qu'elle n'en vaut pas la peine. Conséquence; vous pourrez éditer votre livre plus facilement qu'ici.

Vous avez lu sans doute que la France vient d'adopter une loi dite "Pleven" contre le racisme, punissant de prison et d'amende la propagande pour une discrimination raciale, notamment. Le terme "discrimination" étant susceptible de diverses interprétations, il se peut que notre postulat d'interdiction des mariages d'une grand-race à l'autre et de reconduction des alloènes dans leurs pays d'origine soit ~~XXXXXX~~ considéré comme une discrimination, d'où des possibilités supplémentaires de répression contre nos amis français.

Cordialement

